Oiseaux rares en Belgique en 2017 Rapport de la Belgian Rare Birds Committee

Aves 55/4 – 2018 – 175-196

Wouter Faveyts, Frédéric Vanhove, Stijn Baeten, Raphaël Lebrun, Joris Elst et les membres de la BRBC

Isapi

RÉSUMÉ

Ce rapport de la Belgian Rare Birds Committee traite 239 données d'oiseaux rares observés en Belgique en majorité en 2017. 165 données ont été acceptées en catégorie A, 30 en catégorie E et 44 données ont été refusées. Quelques données antérieures, dont l'analyse n'avait pas encore été publiée, sont également incluses. La liste belge a été enrichie de trois nouvelles espèces : l'Albatros à sourcils noirs, le Guêpier de Perse et la Pie-grièche schach. Parmi les autres faits saillants, épinglons une deuxième donnée de Pluvier bronzé ; une troisième donnée de Buse féroce, la quatrième mention du Goéland railleur, ainsi que les quatrième et cinquième données de Locustelle de Pallas. L'année 2017 compte un nombre record de données d'Océanite tempête et d'Élanion blanc observés. L'année est aussi la seconde meilleure année pour le Vautour fauve.

INTRODUCTION

Ce rapport de la Belgian Rare Birds Committee (ci-après BRBC) traite des données d'espèces et de sous-espèces rares soumises à homologation nationale en 2017. Il inclut également quelques données antérieures non encore publiées. Certaines données de 2017 sont toujours en circulation ou ne nous sont pas encore parvenues. Elles paraîtront dans un prochain rapport annuel.

Le rapport-source a été mis en ligne en anglais sur le site www.belgianrbc.be. La version en néerlandais a été publiée dans la revue *Natuur.oriolus (Natuur.oriolus 84,2 : 49-60).*

Le travail d'une commission d'homologation dépend grandement de la coopération des ornithologues qui transmettent leurs données. Depuis plusieurs années, les modalités de transmission ont radicalement changé avec l'avènement des plateformes nationales d'encodage. Le flux de données s'est considérablement accru et leur évaluation peut être beaucoup plus rapide. Ainsi la mise en ligne de la plateforme de référence www.observations.be / www.waarnemingen.be dès 2008, en collaboration directe avec Natagora, Natuurpunt Studie et Stichting Natuurinformatie (www.natuurinfo.nl), peut être considérée comme une mini-révolution en la matière. Depuis maintenant dix ans, cette plateforme constitue l'un des principaux outils de transmission de données pour de nombreux observateurs en Belgique. Nous encourageons chaque observateur et chaque bagueur d'une espèce d'oiseau rare à communiquer leurs observations sur www.observations.be / www.waarnemingen.be ou à transmettre directement leurs données sur notre site www.belgianrbc.be via le module d'encodage de données.

RAPPELS ET DÉCISIONS RÉCENTES

Quelles espèces et sous-espèces sont soumises à homologation nationale ?

Sont à présent considérées comme rares à un niveau national les espèces et les sous-espèces dont la moyenne annuelle des données acceptées est inférieure ou égale à trois durant la dernière décennie écoulée, soit un maximum de 30 données homologuées sur ladite période, ou qui n'ont pas été observées du tout au cours d'au moins 3 de ces 10 dernières années. Cette dernière précaution nous permet toujours de prendre en considération les espèces accidentelles au niveau national et qui n'atteignent notre pays que lors d'afflux ponctuels, par exemple le Bec-croisé perroquet *Loxia pytyopsittacus*. La période de dix ans sur laquelle s'établissent ces règles permet de garantir une certaine stabilité du degré de rareté des espèces considérées dans notre pays. La liste mise à jour des espèces et sous-espèces soumises à homologation nationale peut être consultée sur notre site www.belgianrbc.be. Cette liste est revue chaque année par la BRBC et, le cas échéant, adaptée pour répondre au seuil d'évaluation.

Transmission des données à la BRBC

Comme indiqué précédemment, nous encourageons chaque observateur et chaque bagueur à transmettre ses données. Le moyen le plus régulièrement utilisé est de passer par la plateforme www.observations.be / www.waarnemingen.be. Nous soulignons ici que cette plateforme n'est pas la seule disponible mais nous insistons pour que

Citation recommandée : Faveyts W., Vanhove F., Baeten S., Lebrun R., Elst J. & the members of the BRBC. 2018. *Rare Birds in Belgium in 2017*. Belgian Rare Birds Committee.

l'encodage d'une donnée relative à une espèce ou sous-espèce soumise à homologation nationale soit accompagné d'un maximum de détails (description, conditions d'observation, croquis/dessins, photographies, sonagrammes ou tout autre élément permettant de valider de manière objective cette donnée). Nous réitérons notre demande afin que chaque observateur et/ou bagueur rencontrant un taxon rare et n'utilisant pas la plateforme www.observations.be / www.waarnemingen.be nous transmette sa donnée directement via le site Internet www.belgianrbc.be. La centralisation de l'ensemble des données est une tâche fastidieuse et prend énormément de temps. Aussi, pour avoir une vue globale de l'ensemble des espèces rares en Belgique dans un délai raisonnable, la collaboration de chacun d'entre vous est indispensable. Toutes les informations (données, statut des espèces et formulaire en ligne) sont disponibles sur www.belgianrbc.be.

Publication des statuts de la BRBC et renouvellement d'une partie de ses membres

Le document précisant les nouveaux statuts de la BRBC a récemment été mis à jour et est disponible sur www.belgianrbc.be. Il développe en toute transparence les objectifs et le fonctionnement de la BRBC.

Arrivés au terme de leur mandat, Peter Collaerts, Wouter Faveyts et Pierre Loly ont quitté la BRBC à la fin de l'année dernière. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur engagement de ces dernières années et pour avoir contribué à mener à terme ce projet de constitution d'une unique commission d'homologation nationale. Stijn Baeten, Alain De Broyer et Kenny Hessel ont été choisis pour les remplacer. Ce choix a notamment été motivé par leur grande implication en ornithologie de terrain et par leur excellente connaissance des oiseaux. La BRBC est persuadée que leur venue lui permettra de continuer à se développer et à améliorer le suivi et le traitement des données d'espèces rares. Enfin, Joris Elst quitte son rôle de président mais reste membre. Il a été remplacé par Miguel Demeulemeester.

Suppression de six taxons de la liste d'homologation nationale à partir du 1er janvier 2018

1. Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*

55 données ont été enregistrées pour la période 2008-2017, reflétant ainsi une situation d'accroissement analogue à celle observée dans d'autres pays du nord-ouest de l'Europe. Il sera intéressant de suivre l'évolution de cette espèce qui pourrait s'établir comme nicheur dans nos régions. Un couple présentant des comportements de nidification (accouplements et transport de matériaux pour la construction d'un nid) a déjà été noté en Belgique en 2014 aux marais d'Harchies (Bernissart).

2. Vautour fauve *Gyps fulvus*

Le nombre d'observations de ce vautour a explosé depuis le tournant du siècle. Tout en contraste avec les seules cinq données d'avant l'an 2000, certains groupes de vautour rencontrés dans nos régions peuvent compter plusieurs dizaines d'individus. Ce grand planeur est aujourd'hui une espèce devenue quasi annuelle, à la faveur des vents du sud de la fin du printemps et du début de l'été.

3. Goéland à ailes blanches *Larus glaucoides*

La période 2008-2017 compte 42 données, soit quatre de plus que l'ensemble des données antérieures à 2008 pour cette espèce, observée pour la première fois en Belgique en 1914. Jadis, il était plus rare que son grand cousin nordique, le Goéland bourgmestre *Larus hyperboreus* ; la situation de ces deux espèces semble s'inverser ces dernières années, le second apparaissant maintenant plus rarement dans notre pays.

4. Pouillot véloce de Sibérie *Phylloscopus collybita tristis*

Une exception a été faite en ne considérant que les données des cinq dernières années. Ce choix

a été motivé parce que l'ensemble des données acceptées antérieurement ne permettait pas de se faire une bonne idée de la fréquence de ce taxon chez nous. Grâce à une meilleure connaissance des critères d'identification, au développement de l'encodage en ligne et à un enregistrement plus systématique des cris de ce pouillot, il ressort que ce taxon ne mérite plus de figurer dans les espèces d'homologation nationale.

5. Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus*

Cette espèce est en légère augmentation dans nos régions et est devenue annuelle. Certains oiseaux peuvent défendre un territoire et des comportements de parade ont même été observés. Ce Roselin reste une espèce rare à l'échelle de notre pays ; l'observation de cet oiseau doit idéalement être bien documentée.

6. Bruant nain *Emberiza pusilla*

Ce petit bruant sort de la liste des espèces d'homologation nationale, au vu des 39 individus renseignés ces dix dernières années.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2017

- Les premières mentions de l'Albatros à sourcils noirs *Thalassarche melanophris*, du Guêpier de Perse *Merops persicus* et de la Pie-grièche schach *Lanius schach*.
- La deuxième donnée du Pluvier bronzé *Pluvialis dominica*.
- La quatrième mention du Goéland railleur *Larus genei*.
- Les quatrième et cinquième données de Locustelles de Pallas *Locustella certhiola*.
- La sixième mention de l'Oie rieuse du Groenland *Anser albifrons flavirostris* et la première concernant un groupe.
- La troisième donnée consécutive sur trois ans de l'Aigle royal *Aquila chrysaetos*, alors que la donnée antérieure à 2015 remontait à 1988.
- Une année record pour l'Océanite tempête *Hydrobates pelagicus*, l'Élanion blanc *Elanus caeruleus*, le Chevalier à pattes jaunes *Tringa flavipes* et le Traquet du désert *Oenanthe deserti*.
- Avec quatre données supplémentaires acceptées de Rousserolles des buissons *Acrocephalus dumetorum* en 2016, celle-ci devient la meilleure année pour l'espèce.
- La seconde meilleure année pour le Vautour fauve *Gyps fulvus*, espèce qui a quitté l'homologation nationale depuis le 1er janvier 2018.
- Un afflux de Becs-croisés perroquets *Loxia pytopsitaccus*.
- Une 1re donnée hivernale de Fauvette passerinette *Sylvia cantillans*
- La quatrième donnée d'un Pouillot verdâtre *Phylloscopus trochiloides* chanteur.
- La première donnée depuis 2001 du Venturon montagnard *Serinus citrinella*.

TAXONOMIE ET NOM DES ESPÈCES

Pour la dernière fois avec ce rapport de 2017, la BRBC a suivi les recommandations taxonomiques de l'AERC TAC (Taxonomic Advisory Committee de l'Association of European Records and Rarities Committees – www.aerc.eu/tac.html) appliquées dans l'*AERC TAC WP Bird List* (Crochet *et al*., 2015). La nomenclature vernaculaire française est celle établie par la Commission de l'Avifaune Française, telle qu'appliquée dans l'*Inventaire des Oiseaux de France* (Dubois *et al*., 2000). Pour les données traitées à partir du 1er janvier 2018, la BRBC adoptera les règles taxonomiques suivies par une proportion croissante d'autorités en la matière, à savoir celles de l'IOC World Bird List (Gill & Donsker, 2018).

INFORMATIONS EN REGARD DE CHAQUE DONNÉE

Les données apparaissent en suivant l'ordre systématique ; chacune d'elles contient :

1) La date de la donnée ou la durée du séjour.

2) Le nom officiel de la plus petite entité communale dont dépend le site où a été réalisée l'observation, suivi du nom de ce site si celui-ci a été fourni par l'observateur, puis de l'abréviation de la province entre parenthèses. Le nom des localisations est renseigné en français pour la Région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie, et en néerlandais pour la Région flamande. Dans de rares cas où aucune précision n'est apportée au niveau de la localisation, seule la province où a été réalisée l'observation est renseignée.

3) Le nombre d'individus par donnée.

4) Les informations concernant l'âge, le sexe et/ou toute autre information susceptible d'enrichir cette donnée.

5) Le nom de la personne (bagueur, découvreur ou observateur) ayant directement transmis un rapport. Dans le cas où la donnée apparaît seulement sur une plateforme d'encodage et sans qu'elle n'ait été directement transmise à la BRBC, cette dernière est considérée comme *rapporteur* de la donnée. Aucune indication n'apparaîtra alors dans la mention de cette donnée.

Le nom de la plupart des espèces traitées ci-dessous est accompagné d'une suite de 3 nombres placés entre parenthèses. Ceux-ci correspondent à une comptabilisation du nombre d'individus ayant été observés en Belgique, respectivement de 1800 à 1949 (cat. B), de 1950 à 2016 (cat. A) et durant l'année 2017 couverte par le présent rapport (cat. A). Le signe « / » est utilisé pour signaler que l'espèce ne figure plus sur la liste des oiseaux à homologuer pour une année particulière. Le symbole « - » signifie que l'espèce n'est pas soumise à homologation durant une période donnée. Le symbole « x » signifie que l'espèce est soumise à homologation durant une période donnée mais que le nombre exact de données doit encore être révisé.

Les valeurs en regard de chaque espèce sont mises à jour au fil du travail de la BRBC avec la collecte des données de l'année en cours mais aussi grâce à la transmission de données plus anciennes. Ces derniers ajustements sont mis en ligne dans la base de données de la BRBC. Cela donne une vision précise du nombre d'individus ayant été acceptés en Belgique pour chaque taxon soumis à homologation nationale.

Signes et abréviations utilisées

Provinces, régions, lieux :

A : Anvers
BW : Brabant wallon
H : Hainaut
L : Limbourg
Lg : Liège
Lx : Luxembourg
N : Namur
O : Flandre-Orientale
RBC : Région de Bxl-Capitale
VB : Brabant flamand
W : Flandre-Occidentale
BEH : Barrages de l'Eau d'Heure

Âge, plumage, sexe et autres :

m. : mâle
f. : femelle
ad. : adulte
imm. : immature
juv. : juvénile
1cy, 2cy… : 1re année calendaire, 2e année calendaire…
1cy+, 2cy+… : 1re année calendaire ou plus, 2e année calendaire ou plus…
h1, h2… : 1er hiver, 2e hiver…
ex. : exemplaire

MEMBRES DE LA BRBC POUR L'ÉVALUATION DES DONNÉES DE 2017

En tout ou en partie, les membres suivants de la BRBC ont participé à l'évaluation des espèces présentées dans ce rapport. Ce sont par ordre alphabétique : Stijn Baeten, Peter Collaerts, Miguel Demeulemeester, Joris Elst, Wouter Faveyts, Robin Gailly, Tom Goossens, Raphaël Lebrun, Pierre Loly, Laurent Raty et Frédéric Vanhove.

DONNÉES SOUMISES À HOMOLOGATION

Données acceptées, catégorie A

Oie naine *Anser erythropus* (1, 164, 2)

– 18-19 février, Damme (W) : 1 ad.

– 7 novembre - 17 janvier 2018, Doelpolder Noord, Doel (O) : 1 ex. 2cy+

Oie rieuse du Groenland *Anser albifrons flavirostris* (0, 5, 6)

– 19 novembre - 28 décembre, Lanaken (L) : 6 ex.

Ce groupe d'oies traversait régulièrement la frontière entre la Belgique et la Hollande, se reposant parfois sur la Meuse en journée. Il s'agit du premier groupe de cette oie pour notre pays. Cette donnée a aussi été acceptée par le CDNA aux Pays-Bas (référence Internet 1).

Bernache à ventre pâle *Branta bernicla hrota* (7, 241, 13)

– 26 janvier - 19 février, Strand Duinbergen, Knokke-Heist (W) : 12 ex.

– 28 octobre, De Panne (W) : 1 ad. en migration

Après trois années d'absence, ce taxon réapparaît en Belgique, notamment avec un groupe de 12 individus.

Bernache à cou roux *Branta ruficollis* (1, 91, 2)

– 23 novembre – 10 décembre, Uitkerke (W) : 1 ex. 1cy

– 27 décembre – 14 janvier 2018, De Blankaart, Woumen (W) : 1 ex. 1cy

Sarcelle à ailes vertes *Anas carolinensis* (0, 28, 1)

– 1-4 mai, Het Zwin - Kleyne Vlakte, Knokke (W) : 1 m. (J. Giglot)

Albatros à sourcils noirs *Thalassarche melanophris* (0, 0, 1)

– 16 juillet, eaux territoriales au large de Nieuwpoort (W) : 1 imm. (S. Dunstan)

Il s'agit d'une nouvelle espèce pour la Belgique. L'oiseau a été photographié depuis un ferry à une distance approximative des côtes belges de 16 km. Une ancienne donnée d'un Albatros *sp*. observé au large de Zeebrugge (W) date du 16 décembre 1980. L'Albatros à sourcils noirs reste une espèce très rare dans les eaux européennes et il est évident que certaines données proviennent d'un même individu. En effet, ces oiseaux sont connus pour leurs longs déplacements et une très grande longévité. Prisonniers de l'Atlantique Nord, certains individus peuvent y séjourner des années et avoir été observés depuis plusieurs sites d'Europe. On compte ainsi 32 données au Royaume-Uni jusqu'en 2016 (Holt *et al.* 2017) et 17 données en France jusqu'en 2014 (référence Internet 2). Depuis 2014, un individu est observé annuellement, principalement depuis les côtes allemandes et danoises.

Océanite tempête *Hydrobates pelagicus* (5, 86, 14)

– 6 octobre, Nieuwpoort (W) : 1 ex. 1cy

– 6 octobre, Sint-Idesbald (W) : 1 ex.

– 6 octobre, Oostende (W) : 1 ex.
– 6 octobre, Noordzeekust (W) : 1 ex.
– 6 octobre, Middelkerke (W) : 2 ex.
– 6 octobre, De Panne (W) : 2 ex.
– 8 octobre, Oostende (W) : 1 ex.
– 8 octobre, Nieuwpoort (W) : 1 ex.
– 29 octobre, De Panne (W) : 1 ex.
– 29 octobre, Nieuwpoort (W) : 3 ex.

Une année record pour cette espèce, la journée du 6 octobre ayant été particulièrement faste avec un total de 8 individus différents. Il faut remonter à 1985 pour retrouver de tels nombres (11 individus différents sur l'année).

Crabier chevelu *Ardeola ralloides* (4, 50, 3)

– 15 mai, Bierbeek, Vallei van den Mollendaalbeek (VB) : 1 ad. en plumage nuptial
– 19 mai, Kruibeke (O) : 1 ad. en plumage nuptial
– 28 mai - 13 juillet, Zoutleeuw, Het Vinne (VB) : 1 ad.

Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* (72, 89, 8)

– 17-28 avril, Doelpolder Noord, Doel (O) : 2 ex.
– 2 juillet, décanteurs, Frasnes-lez-Anvaing (H) : 1 ex.
– 23-27 août, Het Zwin, Knokke-Heist (W) : 2 ex.
– 25 août - 15 septembre, Marais d'Harchies, Harchies (H) : 1 ex.
– 3-15 septembre, Oude Maas, Stokkem (L) : 1 ex.
– 24 novembre, Bassins Ardennes Logistics, Lahérie (Lx) : 1 ex. 1cy

Cette espèce n'est plus à homologuer depuis le 1er janvier 2018.

PHOTO 1 | Océanites tempêtes / European Storm Petrels *Hydrobates pelagicus* (Nieuwpoort, 29.10.2017, © Filip De Ruwe)

Élanion blanc *Elanus caeruleus* (0, 23, 5)

- 9 avril, Destelbergen (O) : 1 ex.
- 21 juillet, Groot Schietveld, Brecht (A) : 1 ex. 2cy+
- 15 octobre, Kruibeke (O) : 1 ex. (W. Deloddere)
- 29 octobre, Groot Schietveld, Brecht (A) : 1 ex.
- 3-28 novembre, Plateau des Hautes-Fagnes, Sourbrodt (Lg) : 1 ex. 3cy+

ADDENDUM

- 20 septembre 2015, Étang de l'Illé, Étalle (Lx) : 1 ad.

L'espèce poursuit sa progression dans le nord-ouest de l'Europe. En 2017, un couple a niché à une quinzaine de kilomètres seulement de notre pays, dans le département français du Nord (référence Internet 3).

Vautour fauve *Gyps fulvus* (3, 406, 174)

- 20 mai, La Roche Trouée, Nismes (N) : 27 ex.
- 28 mai, Bullange (Lg) : 96 ex.
- 10 juin, Linkhout (L) : 2 ex.
- 11-12 juin, Merelbeke (O) : 40 ex.
- 21-22 juin, Lo-Reninge (W) : 9 ex. 2cy+

L'année 2017 constitue la meilleure après le nombre exceptionnel de données en 2007 qui totalisait 211 oiseaux. Le contraste avec le siècle précédent est saisissant quand on sait que seuls 11 oiseaux, dont un groupe de 7 ex. le 19 mai 1997 à Waarbeke (O), avaient été observés. Depuis 2002, l'espèce a été notée dans notre pays chaque année, à l'exception de 2004 et 2005. Des groupes totalisant un nombre impressionnant d'oiseaux ont pu être relevés, comme 97 ex. le 17 juin 2007 à Mater (O) ou 47 ex. le 27 juin 2015 à Geel-Zammelsbroek (A). Au total, 97 % des données proviennent des mois de mai et de juin, indiquant clairement le caractère erratique de l'espèce, principalement des jeunes oiseaux recherchant de nouveaux territoires où s'établir. Ces mouvements se renforcent lorsque des vents chauds du sud de l'Europe soufflent sur nos régions.

Depuis le 1er janvier 2018, cette espèce n'est plus à homologuer.

Buse féroce *Buteo rufinus* (0, 2, 1)

- 15 mai, Rutten (L) : 1 ex. 2 cy

PHOTO 2 | Aigle pomarin / Lesser Spotted Eagle *Aquila pomarina* (Nassogne, 15.10.2017, © Didier Vieuxtemps)

Aigle pomarin *Aquila pomarina* (3, 6, 1)

- 15 octobre, Nassogne (Lx) : 1 ex.

Observé une première fois à Nassogne puis retrouvé une bonne demi-heure plus tard par un groupe d'observateurs à Honnay (N), l'oiseau a pu être photographié puis identifié de manière certaine, excluant la possibilité d'un hybride avec l'Aigle criard *Aquila clanga*.

Aigle *sp.* *Aquila pomarina / clanga* (0, 1, 0)

ADDENDUM

– 26 octobre 2015, Bocholt (L) : 1 ex.

Aigle botté *Aquila pennata* (0, 21, 2)

– 30 avril, Kortrijk (W) : 1 ad.

– 4 juin, Het Vinne, Zoutleeuw (VB) : 1 ex.

Aigle royal *Aquila chrysaetos* (9, 6, 1)

– 18 juin, Elsenborn (Lg) : 1 ex. 2cy

Cet oiseau a été découvert par des ornithologues tentant de relocaliser un groupe mixte de Vautours fauves comptant un Vautour moine *Aegypius monachus*, à quelques kilomètres de la frontière en Allemagne.

Marouette de Baillon *Porzana pusilla* (4, 29, 1)

– 25 août - 3 septembre, Weiden Damse Vaart West, Damme (W) : 1 ad. m.

Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus* (9, 77, 5)

– 2 mars, Peer (L) : 1 ex.
– 8 avril, De Moeren, Veurne (W) : 1 ex.
– 22-24 mai, Sint-Jan-In-Eremo (O) : 1 ex. 2cy+
– 30 juin, Prosperpolder Noord, Doel (O) : 1 ex. 2cy+
– 15-19 août, Clermont (N) : 1 ex. 1cy

Les Œdicnèmes criards observés dans nos régions proviennent des proches populations nicheuses de France et du Royaume-Uni. Dans ce dernier pays, le nombre de couples nicheurs a progressé ces 25 dernières années et se situe entre 335 et 402 couples en 2015 (Holling *et al.* 2017). Ces oiseaux sont connus pour entreprendre une migration printanière légèrement décalée vers l'est, ce qui explique leur venue régulière dans notre pays au printemps. Ces mouvements ont pu être prouvés grâce à la lecture de bagues colorées portées par des oiseaux anglais, aux Pays-Bas et en Belgique (Wernham *et al.* 2002). La population française compte, quant à elle, de 19.000 à 28.000 couples nicheurs, les plus proches nichant à moins de cent kilomètres de notre frontière. Durant la période 1990-2012, les effectifs de l'espèce paraissent stables voire en légère augmentation (Barnagaud & Caupenne, 2015).

Pluvier fauve *Pluvialis fulva* (0, 6, 1)

– 28 juillet, Uitkerkse Polder, Uitkerke (W) : 1 ad.
– 10 octobre - 23 novembre, Doel/Kieldrecht (O) : 1 ad.

L'oiseau d'Uitkerke a tout d'abord été pris pour un Pluvier doré *Pluvialus apricaria* avant d'être identifié correctement d'après des photos parues en ligne. L'oiseau de Doel est le même individu hivernant annuellement depuis 2013 dans les polders du bord de l'Escaut.

PHOTO 3 | Pluvier bronzé / American Golden Plover *Pluvialis dominica* (Zeebrugge, 06.09.2017, © Hilbran Verstraete)

Pluvier bronzé *Pluvialis dominica* (0, 1, 1)

– 6 septembre, Achterhaven, Zeebrugge (W) : 1 ad.

Il ne s'agit que de la seconde donnée pour notre pays. Cette rareté contraste avec les 52 données des Pays-Bas (référence Internet 4) où il est nettement plus régulier.

Bécassine double *Gallinago media* (0, 43, 3)

– 10 mai, Klemskerke (W) : 1 ex. 2cy+
– 22-23 mai, De Westhoek, De Panne (W) : 1 ex. 2cy+
– 22-28 mai, De Blankaart, Woumen (W) : 1 ex. 2cy+

Chevalier à pattes jaunes *Tringa flavipes* (0, 5, 3)

– 11-14 mai, Kalkense Meersen, Kalken (O) : 1 ex. 2cy
– 15 mai, Het Vinne, Zoutleeuw (VB) : 1 ex. 2cy
– 16-17 mai, Doelpolder Noord, Doel (O) : 1 ex.

Grâce aux nombreuses photographies, une analyse attentive des détails de plumage de ces trois oiseaux a permis de confirmer la présence de trois individus différents, bien que les dates ne se recouvrent pas. Avec cinq des huit données situées entre le 8 et le 25 mai, le milieu de ce mois semble être le meilleur moment de l'année pour tenter de découvrir l'espèce en Belgique.

PHOTO 4 | Chevalier à pattes jaunes / Lesser Yellowlegs *Tringa flavipes* (Zoutleeuw, 15.05.2017, © Erwin Hoebrechts)

Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus* (0, 121, 4)

– 17 septembre, De Fonteintjes, Zeebrugge (W) : 1 ex. 1cy
– 19 septembre, Het Zwin, Knokke-Heist (W) : 1 ex. 1cy
– 20-22 septembre, Achterhaven - Hoge Noen, Zeebrugge (W) : 1 ex. 1cy
– 23-27 septembre, Put van Vlissegem, Vlissegem (W) : 1 ex. 1cy

Goéland railleur *Larus genei* (0, 3, 1)

– 26-27 avril, Doelpolder Noord, Doel (O) : 1 ad. nuptial

Cet oiseau était porteur d'une bague française de couleur verte. Il a été bagué au nid en 2014, dans la région de Toulon, en Provence.

Goéland à ailes blanches *Larus glaucoides* (2, 74, 7)

– 30 janvier - 5 mars, Kraenepoel, Aalter (O) : 1 ex. 2cy
– 12 mars, Spanjaardduinen, Bredene (W) : 1 ex. 3cy
– 11 avril, Puurs (A) : 1 ex. 2cy
– 17-18 avril, Neder-Over-Heembeek (RBC) : 1 ex. 4cy
– 22 avril, Zomergem (O) : 1 ex. 3cy
– 1-3 mai, IJzermonding, Nieuwpoort (W) : 1 ex. 2cy
– 28 octobre - 5 novembre, Angreau (H) : 1 ex. 4cy

Le mois de janvier semble être le meilleur mois (21 données) pour contacter cette espèce dans nos régions, principalement à la suite des coups de vent de nord-ouest qui peuvent sévir dans le nord de l'océan Atlantique et en mer du Nord à cette époque. Dix-huit données proviennent également du mois d'avril, lors de la remontée vers le nord de ce goéland nichant sur les côtes du Groenland.

Depuis le 1er janvier 2018, cette espèce n'est plus à homologuer.

Sterne hansel *Gelochelidon nilotica* (19, 133, 5)

– 30 avril, Zwinbosjes, Knokke (W) : 2 ad.
– 2 mai, De Fonteintjes, Zeebrugge (W) : 2 ex.
– 5 mai, Achterhaven - Hoge Noen, Zeebrugge (W) : 1 ad.

Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum* (2, x, x)

– 7 mars-19 octobre, sites non divulgués en province de Liège : 3 ex.

La nidification de cette petite chouette n'est plus un secret mais, à juste titre, les sites de nidification ne sont pas divulgués. Cela rend le compte du nombre d'individus hasardeux. Dès lors, nous avons préféré ne pas proposer de nombre pour la période 1950-2016 et pour l'année 2017. D'après les données de l'espèce rendues publiques, il est possible de résumer la situation comme ceci :

– entre février 2012 et mars 2013 : deux mâles chanteurs et au moins une femelle (Sorbi, 2013) ;
– 2014 : deux couples nicheurs, dont un menant sa nichée avec succès, et dont la présence a été constatée dans une zone différente de celle de 2012-2013 (Jacob *et al.*, 2015) ;
– 2015 : un couple niche avec succès et un minimum de trois mâles chanteurs sont repérés dans d'autres zones non encore occupées / inventoriées (Jacob *et al.*, 2016).

Martinet pâle *Apus pallidus* (0, 9, 1)

– 15 octobre, Duinbossen Wenduine tot De Haan, De Haan (W) : 1 ex. 1cy+

PHOTO 5 | Guêpier de Perse / Blue-cheeked Bee-eater *Merops persicus* (Ducastel, 02.07.2017, © Erik Brecht)

Guêpier de Perse *Merops persicus* (0, 0, 1)

– 2 juillet, Groot Schietveld, Brecht (A) : 1 ex. 2cy+

Le mois de juillet, généralement calme en événements ornithologiques majeurs, sera certainement à épingler en 2017 ! Ce guêpier a été découvert en vol, sur un site de Campine anversoise où trois Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* avaient choisi d'estiver. Un article sur cette remarquable observation a été publié (Symens & Ducastel, 2018).

Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla* (8, 34, 1)

– 15 octobre, Koebeekvallei, Torhout (W) : 1 ex.

Hirondelle rousseline *Cecropis daurica* (0, 53, 5)

– 18 - 19 avril, Grand Large, Nimy (H) : 1 ex.
– 28 avril, Givry (H) : 1 ex.
– 28 avril, Virelles (H) : 1 ex.
– 30 avril, De Fonteintjes, Zeebrugge (W) : 1 ex.
– 1 mai, Doelpolder Noord, Doel (O) : 1 ex.

Pipit à dos olive *Anthus hodgsoni* (0, 14, 3)

– 25 octobre 2016, De Haan (W) : 1 ex. 1cy bagué (P. Schepens)
– 27 octobre, Achterhaven, Zeebrugge (W) : 1 ex. 1cy+
– 28 octobre, Oesterputbrug, Boekhoute (O) : 1 ex.
– 30 octobre, Voorhaven, Zeebrugge (W) : 1 ex. 1cy+

Rossignol progné *Luscinia luscinia* (0, 37, 2)

– 10 mai, Pepingen (VB) : 1 ex. 2cy bagué, numéro de bague : 15287301 (E. Vanhassel)
– 10-11 septembre, Voorhaven-Oostdam, Zeebrugge (W) : 1 ex.

Cette espèce représente non seulement un défi pour l'identification, tant elle est proche du Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*, mais aussi par le fait qu'elle reste d'observation très difficile, une caractéristique des rossignols. En effet, seules 3 des 39 données proviennent du terrain. L'oiseau de Pepingen constitue seulement la seconde donnée de printemps, la première étant celle d'un mâle chanteur du 13 au 21 mai 2006 à Kessenich (L).

Traquet du désert *Oenanthe deserti* (0, 5, 3)

– 8-12 octobre, Voorhaven - Westdam, Zeebrugge (W) : 1 f. 1cy
– 21 novembre - 14 mars 2018, De Panne (W) : 1 f. 1cy

PHOTO 6 | Traquet du désert / Desert Wheatear *Oenanthe deserti* (Zeebrugge, 08.12.2017, © Johan Buckens)

PHOTO 7 | Locustelle de Pallas / Pallas's Grasshopper Warbler *Locustella certhiola* (Sint-Anna, 20.09.2017, © Marc Hamme)

– 6-16 décembre, Voorhaven - Westdam, Zeebrugge (W) : 1 m. 1cy

Ces trois données coïncident bien avec la période d'apparition de l'espèce en Europe de l'Ouest en fin d'automne / début d'hiver.

Locustelle de Pallas *Locustella certhiola* (0, 3, 2)

– 20 septembre, Sint-Anna (O) : 1 ex. 1cy bagué
– 4 octobre, Harzé (Lg) : 1 ex. 1cy bagué

La dernière donnée de ce passereau sibérien date de 1999. Cette espèce est rarissime en Europe de l'Ouest et ses mœurs fort discrètes rendent sa détection sur le terrain presque impossible. Les cinq données de Belgique proviennent du baguage.

PHOTO 8 | Pouillot de Bonelli / Western Bonelli's Warbler *Phylloscopus bonelli* (Zeebrugge, 26.08.2017, © Johan Buckens)

Locustelle fluviatile *Locustella fluviatilis* (0, 31, 1)

– 30 mai - 3 juin Vlassenbroekse Polder en Schorren, Baasrode, (O) : 1 m. 2cy+

Rousserolle des buissons *Acrocephalus dumetorum* (0, 30, 6)

– 14 août, Houthulst (W) : 1 ex. 1cy bagué, numéro de bague : 15192034 (M. Demeulemeester)
– 1 septembre, Genk (L) : 1 ex. 1cy bagué, numéro de bague : 14710422
– 2 septembre, Houthulst (W) : 1 ad. bagué, numéro de bague : 15195641 (M. Demeulemeester)
– 27 septembre, Kalmthout, Grenspark (A) : 1 ad. bagué, numéro de bague : 15209604
– 29 septembre, Tongeren, Tongeren (L) : 1 ad. bagué, numéro de bague : 15074036 (E. Colson)
– 17 octobre, Kalmthout, Grenspark De Zoom (A) : 1 ex. 1cy bagué, numéro de bague : 15210219

ADDENDA

– 21 août 2016, Hamme (O) : 1 ex. 1cy bagué
– 11 septembre 2016, Station de baguage, Nodebais (BW) : 1 ex. 1cy bagué, numéro de bague : 14712296 (V. Bulteau)
– 13 septembre 2016, Lebbeke (O) : 1 ex. 1cy bagué, numéro de bague : 14880757
– 22 septembre 2016, Lebbeke (O) : 1 ex. bagué, numéro de bague : 14882432

Avec quatre données supplémentaires, l'année 2016 comptabilise huit données, ce qui en fait la meilleure année de détection de cette espèce dans notre pays. Cette recrudescence du nombre de données dans nos régions s'est confirmée en 2017, ce qui cadre avec l'augmentation notée ailleurs en Europe de l'Ouest.

Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* (0, 21, 1)

– 6-10 décembre, Havenvlakte, Kieldrecht (O) : 1 ex. 1cy

Les observateurs de l'oiseau se souviendront longtemps de cette d))onnée insolite, sous la neige dans la zone portuaire de Kieldrecht ! D'après les photos disponibles, la forme et l'étendue de la zone blanche du bout de la 5e rectrice (en partant de l'intérieur) indique un taxon du sud-est de l'Europe. Une révision des données de Fauvette passerinette (*sensu lato*) va être entreprise, suite aux changements taxonomiques adoptés par l'IOC.

Pouillot verdâtre *Phylloscopus trochiloides* (0, -17, 1)

– 4-27 juin, Elsenborn (Lg) : 1 m. 2cy+

La donnée d'Elsenborn se rapporte à un oiseau effectuant le plus long séjour en Belgique. Une nidification dans l'est du pays pourrait ne pas être impensable dans les années à venir.

Pouillot de Schwarz *Phylloscopus schwarzi* (0, 28, 1)

– 13 octobre, Kalmthout (A) : 1 ex. bagué, numéro de bague : 15209891

Pouillot brun *Phylloscopus fuscatus* (0, 50, 2)

– 6-18 mars, Cassenbroek, Rijmenam (A) : 1 ex.
– 27 décembre - 22 janvier 2018, Schipgat-duinen, Oostduinkerke (W) : 1 ex. 1cy+

ADDENDUM

– 5 novembre 2011, Polders Noord, Assenede (O) : 1 ex. 1cy+ bagué

Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli* (0, 45, 2)

– 2-7 juin, Marais de Chantemelle (Lx) : 1 m. 2cy+
– 26-27 août, Oostdam, Zeebrugge (W) : 1 ex.

Pouillot de Sibérie *Phylloscopus collybita tristis* (- , 23 pour la période 2012-2016, 6)

– 26 octobre, Décanteurs, Frasnes-lez-Anvaing (H) : 1 ex. bagué
– 31 octobre, Park 58, Duinbergen (W) : 1 ex. 1cy
– 5 novembre, Wechelderzande (A) : 1 ex.
– 14 novembre, Blokkersdijk, Antwerpen (A) : 1 ex. 1cy+
– 15 novembre - 26 décembre, Kuststrook, Heist (W) : 1 ex. 1cy
– 19 novembre, Houthulst (W) : 1 ex. bagué

Ces six nouvelles données ne représentent sans doute qu'un minimum et confortent la décision prise par la BRBC ainsi que par d'autres commissions nationales de retirer ce taxon de la liste des espèces très rares sur le plan national. Néanmoins, ce taxon mérite toujours d'être décrit scrupuleusement et un enregistrement du cri est toujours indiqué afin de confirmer son identification.

Depuis le 1er janvier 2018, ce taxon n'est plus à homologuer.

Pouillot ibérique *Phylloscopus ibericus* (0, 12, 2)

– 23 avril - 5 juin, Knokke-Heist, Het Zwin (W) : 1 m.
– 5-26 mai, Testelt, Kerkendijk-Melkbroek (VB) : 1 m.

ADDENDUM

– 14-15 avril 2014, Lac de la Gileppe, Trou Malbrouck, Membach, (Lg) : 1 m. ad.

Gobemouche nain *Ficedula parva* (0, 106, 1)

– 19-23 octobre, Harendijke, Blankenberge (W) : 1 ex. 1cy

Mésange à longue queue nordique *Aegithalos caudatus caudatus* (- , -, 2)

– 18-19 février, Verloren Kost, Torhout (W) : 1 ex.
– 19 mars - 30 avril, Bree (L) : 1 ex.

Pie-grièche schach *Lanius schach* (0, 0, 1)

– 15-17 octobre, Het Zwin, Knokke-Heist (W) : 1 ex. 1cy bagué

Il s'agit d'une première donnée pour la Belgique concernant cette espèce exceptionnellement rare dans le contexte européen (1 ex. en Suède, 1999 ; 1 ex. au Royaume-Uni en 2000 ; 1 ex. au Danemark en 2007 et 1 ex. aux Pays-Bas en 2011). L'oiseau appartiendrait vraisemblablement soit à la sous-espèce nominale *schach* (nicheur dans le centre, le sud et l'est de la Chine et dont les populations sont davantage migratrices), soit à la sous-espèce *erythronotus* (nichant entre autres au Kazakhstan et dont les populations sont plus proches de nos régions). Bagué le 15 octobre, l'oiseau a encore séjourné deux jours supplémentaires sur place.

Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* (- , 165, 1)

– 9-10 juin, Het Hageven, Neerpelt (L) : 1 f. 2cy

Corneille mantelée *Corvus corone cornix* (- , 2011-2016 : 12, 3)

– 20 janvier - 5 mars, Gistel (W) : 1 ad.
– 9 avril, De Panne (W) : 1 ex.
– 9 décembre - 8 mars 2018, La Louvière (H) : 1 ex. 1cy+

Pour mémoire, ce visiteur hivernal, autrefois régulier, a intégré la liste des espèces soumises à homologation en 2011.

Étourneau roselin *Pastor roseus* (17, 48, 1)

– 16-22 septembre, Bredene (W) : 1 ex. 1cy (D. Bosman)

PHOTO 9 | Pie-grièche schach / Long-tailed Shrike *Lanius schach* (Knokke, 15.10.2017, © Paul Pugh)

Sizerin blanchâtre *Carduelis hornemanni* (0, 29, 2)

– 1 décembre, Berendrecht (A) : 1 f. 1cy baguée, numéro de bague : 15072727 (G. Goris)
– 5 décembre, Nieuwpoort (W) : 1 ex. 1cy bagué, numéro de bague : 15307278

L'automne 2017 a été marqué par une invasion de cette espèce ainsi que de Sizerins flammés *Carduelis flammea* en provenance du Nord de l'Europe. Pour ce dernier, les deux taxons, *cabaret* et *flammea*, ont été observés et documentés dans notre pays ainsi que dans de nombreuses régions situées au sud de leur zone habituelle d'hivernage. L'apparition du Sizerin blanchâtre en Belgique en 2017 est à replacer dans ce contexte invasionnel. Avec seulement six données de terrain, cette espèce, difficile à identifier, demeure une grosse rareté dans notre pays. Les quatre dernières données datent de 2008 et proviennent toutes du baguage.

Bec-croisé perroquet *Loxia pytyopsittacus* (0, 174, 60)

– 7 octobre, Voorhaven - Oostdam, Zeebrugge (W) : 1 ex.
– 10 octobre, Duinbossen, De Haan (W) : 1 ex.
– 13 octobre, Hussevelde, Kalken (O) : 3 ex.
– 13 octobre, Landschap De Liereman, Brakeleer (A) : 5 ex.
– 14 octobre, Paelsteenpanne, De Haan (W) : 7 ex.
– 20 octobre, Groot Schietveld, Brecht (A) : 2 ex.
– 1 novembre – 5 janvier 2018, Klein Schietveld, Brasschaat / Kalmthout (A) : 18 ex.
– 3 novembre – 14 janvier 2018, Grenspark De Zoom, Kalmthout (A) : 17 ex.
– 5-24 novembre, Vliegveld, Oostmalle / Zoersel (A) : 6 ex.

Neuf données totalisent 60 oiseaux, ce qui en fait la troisième plus grande invasion de l'espèce dans notre pays, après celle de 1990-1991 (83 oiseaux) et celle de 2013-2014 (82 oiseaux). Comme chaque fois que cette espèce est impliquée, certaines données n'ont pas pu être comptabilisées en raison d'un manque d'informations et /ou d'une description insuffisante. Faisant suite à ce mouvement spectaculaire, au moins un couple a niché avec succès à Grenspark De Zoom - Kalmthout (A), durant le printemps 2018 (référence Internet 5).

Venturon montagnard *Serinus citrinella* (2, 11, 1)

– 19 octobre, Onze-Lieve-Vrouw-Waver (A) : 1 ex. 2cy+

Cet individu a été repéré dans un groupe de 15-20 Tarins des aulnes *Carduelis spinus*. L'oiseau n'a pas pu être relocalisé par après. Il s'agit de la première donnée depuis 2001 et de la troisième de ce siècle. L'époque de l'année (huit des quatorze données de l'espèce en Belgique proviennent du mois d'octobre) et l'absence de bague indiquent une origine naturelle de l'oiseau. La population nicheuse la plus proche se situe dans les Vosges.

Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* (0, 75, 6)

– 23 mai, Puttenplas, Kieldrecht (O) : 1 m. 2cy+
– 25 mai, Schor, Bazel (O) : 1 m. 3cy+
– 27 mai, De Fonteintjes, Zeebrugge (W) : 3 ex.
– 29 mai, Prosperpolder, Kieldrecht (O) : 1 m. 2cy

Les mois de mai et de juin représentent les mois privilégiés pour détecter un chanteur dans nos régions, l'espèce restant nettement plus rare en automne. Depuis le 1er janvier 2018, le Roselin cramoisi n'est plus à homologuer.

Bruant à calotte blanche *Emberiza leucocephalos* (1, 22, 2)

– 5 février - 4 mars, Westouter (W) : 2 ex. (m. et f.)

ADDENDUM

– 21-25 octobre 2016, Voorhaven - Westdam, Zeebrugge (W) : 1 f.

L'observation de ces trois oiseaux s'inscrit dans le contexte invasionnel de l'espèce en Europe de l'Ouest durant l'automne 2016 et ayant donné lieu à des cas d'hivernage, comme l'indique la découverte tardive des deux oiseaux de Westouder (W). La donnée de Zeebrugge (W) est la première donnée de terrain de l'espèce en Belgique.

Bruant fou *Emberiza cia* (1, 23, 0)

ADDENDUM

– 12 avril 2014, Poupehan (Lx) : 1 m. ad.

À l'exception de l'étonnante donnée de Wezembeek-Oppem du 18 juillet 1946, toutes les mentions du Bruant fou proviennent des provinces de Liège, Namur et Luxembourg. L'espèce niche à moins de 200 km à l'est de la frontière de notre pays et il est vraisemblable que certains oiseaux passent inaperçus au début du printemps.

Bruant nain *Emberiza pusilla* (0, 80, 6)

– 3 janvier - 15 février, Pulle (A) : 1 ex.
– 19 janvier - 19 février, Schulensbroek, Schulen (L) : 1 ex.
– 19 septembre, De Kuifeend, Antwerpen (A) : 1 ex. 1cy bagué, numéro de bague : 15287301
– 9 octobre, Tienen (VB) : 1 ex. 1cy+
– 13 octobre, Beneden Netevallei, Lier (A) : 1 ex.
– 14 octobre, Paelsteenpanne, De Haan (W) : 1 ex. 1cy+

ADDENDUM

– 26 novembre 2016 - 19 mars 2017, Hermalle-sous-Argenteau (Lg) : 1 ad.

Depuis les deux premières données datant d'octobre 1966, le nombre d'observations n'a cessé de croître. Cette augmentation s'est nettement amplifiée au 21e siècle, avec 35 données acceptées depuis 2010 seulement. Les mois de septembre et d'octobre constituent la meilleure époque pour découvrir ce bruant. La plupart des cas concernent donc des oiseaux migrateurs mais l'espèce peut également hiverner dans notre pays.

Depuis le 1er janvier 2018, le Bruant nain n'est plus à homologuer.

Données acceptées, catégorie D

Pélican frisé *Pelecanus crispus*

CORRIGENDUM

Un exemplaire survole les Marais d'Harchies, Harchies (H) le 13 septembre 2016 (*contra* 13 octobre). Il s'agit de l'oiseau photographié et revu par la suite en France le 15 septembre 2016 à l'Étang de Flicourt, Guerne, Val-d'Oise, et le 21 septembre 2016 en Mayenne.

Données acceptées, catégorie E

Pélican blanc *Pelecanus onocrotalus*

– 6-12 novembre, Balen (A) : 1 ex.

Pélican frisé *Pelecanus crispus*

– 24 septembre, Zoutekreek, Zandvoorde (W) : 1 ex.

Flamant rose *Phoenicopterus roseus*

– 8 mai, Lac de l'Eau d'Heure, Cerfontaine (N) : 3 ex.
– 11-15 septembre, Laakdal (A) : 1 ex.

Deux des trois oiseaux de l'Eau d'Heure (N) portaient une bague dont la lecture a permis

de démontrer qu'ils provenaient de la colonie allemande établie à Zwillbrocker Venn, juste à l'est de la frontière hollandaise. Cette colonie, établie depuis 1982, ne comptait à l'origine que des Flamants du Chili *Phoenicopterus chilensis*, de provenance captive. S'il n'est pas impossible que des Flamants roses sauvages aient pu rejoindre cette colonie, une origine captive semble plus plausible. Quelques Flamants d'Amérique *Phoenicopterus ruber*, d'origine captive eux aussi, y ont également niché. Depuis l'établissement de cette colonie, des dizaines de jeunes oiseaux ont pu se répandre en Europe, certains prenant leurs quartiers d'hiver aux Pays-Bas (Gedeon *et al.*, 2014). Quant à l'oiseau de septembre, il ne portait pas de bague mais avait un comportement fort peu farouche, laissant planer des doutes quant à une venue naturelle. Compte tenu de la situation décrite ci-dessus en Allemagne, seule une indication prouvant une origine sauvage de l'espèce permettra d'en garantir l'acceptation en catégorie A.

Oie naine *Anser erythropus*

– 15-18 janvier, Lotenhulle (O) : 1 ex.
– 7 février, Uitkerkse Polder, Uitkerke (W) : 1 m. 3cy, portant une bague blanche numérotée 6 à la patte gauche et une bague bleue à la patte droite.
– 27 février - 19 avril, Vervoz (Lg) : 1 ex.

L'oiseau d'Uitkerke (W) provient du programme de réintroduction de l'espèce en Suède. Cet oiseau est un mâle élevé en captivité et dont les parents avaient été capturés dans la toundra russe en vue d'une reproduction en captivité. Ce mâle a ensuite été relâché à Arjeplogsfjällen, en Laponie suédoise le 8 juillet 2016, alors qu'il était dans sa deuxième année calendaire. Avant son observation en Belgique, il n'avait été remarqué qu'une seule fois, à proximité d'Umeå, dans le nord de la Suède.

Oie des neiges *Anser caerulescens*

– 25 janvier - 26 décembre, Sint-Ellooipolder, Wachtebeke (O) : 1 ex.
– 28 mars - 20 avril, Bas-Warneton (H) : 1 ex.
– 12 juin - 14 janvier 2018, Doelpolder Noord, Doel (O) : 1 ex.
– 16-17 décembre, Doelpolder Noord, Doel (O) : 1 ex.

ADDENDUM

– 3 juin 2014 - 22 décembre 2016, Putten West, Kieldrecht (O) : 1 ex.

PHOTO 10 | Bernache à cou roux / Red-breasted Goose *Branta ruficollis* (Gent-Bourgoyen, 23.10.2017, © Jo De Pauw)

Bernache à cou roux *Branta ruficollis*

– 18 mars, Marais d'Harchies, Harchies (H) : 1 ex.
– 3-23 avril, Groot Broek, Sint-Agatha-Rode (VB) : 1 ex.
– 25-30 avril, Kievitvijver, Retie (A) : 1 ex.
– 1-5 septembre, Het Blak, Beerse (A) : 1 ex.
– 28 septembre, Uitkerke (W) : 1 ex.
– 5 octobre - 4 janvier 2018, Gentbrugse Meersen, Gentbrugge (O) : 1 ex.
– 14 octobre - 26 novembre, Bourgoyen - Ossemeersen, Gent (O) : 1 ex.
– 20 octobre, Sint-Amands (A) : 1 ex.

Sarcelle à ailes vertes *Anas carolinensis*

– 12 octobre - 25 novembre, Angleur (Lg) : 1 m.

Harle couronné *Lophodytes cucullatus*

– 19-20 janvier, Kleiput Pontestraat, Marke (W) : 1 f.

Érismature à tête blanche *Oxyura leucocephala*

– 16 avril - 14 mai, Groot Rietveld, Kallo (O) : 1 f.
– 7-14 mai, Rebaix (H) : 1 f.

Mésange azurée *Cyanistes cyanus*

– 31 octobre - 3 novembre, Gravière, Hermalle-sous-Argenteau (Lg) : 1 ex. portant une bague indiquant une origine captive

Novembre (date exacte non renseignée), De Moeren (W) : 1 ex. capturé et porté dans un centre de réhabilitation avant d'être bagué puis relâché; cet individu sera retrouvé à Nieuwpoort (W).

– 24 novembre - 17 février 2018, IJzermonding, Nieuwpoort (W) : 1 ex.
– 1 décembre, Tessenderlo (L) : 1 m. ad. bagué

Cette espèce de mésange est extrêmement rare en Europe de l'Ouest et du Nord. Étant donné qu'aucune donnée d'un oiseau sauvage n'a été enregistrée en Europe de l'Est et que l'espèce est régulièrement détenue en captivité, la BRBC considère ces trois oiseaux comme d'origine captive.

DONNÉES REJETÉES

Sauf mention contraire, les données suivantes n'ont pas pu être acceptées en catégorie A, B, D ou E. Ces données ont été rejetées parce qu'elles n'indiquent pas l'espèce renseignée, ou par manque d'une documentation et/ou description suffisantes. Ces données ne sont pas perdues pour autant et nous encourageons tout observateur d'une telle donnée à nous faire parvenir un complément d'informations afin de permettre une nouvelle évaluation.

Oie naine *Anser erythropus*: 22 - 29 janvier, Rijkevorsel (A) : 1 ex. ; 4 - 7 mars, Merelbeke (O) : 1 ex. ; 2 septembre - 1 octobre, Hollogne-Sur-Geer, Décanteurs (Lg) : 1 ex. **Buse des steppes** *Buteo buteo vulpinus*: 13 janvier, Terrils de Belle-Vue et de Bernalmont, Liège (Lg) : 1 ad. **Aigle pomarin** *Aquila pomarina*: 9 avril 2006, De Maten, Genk (L) : 1 ex. **Aigle botté** *Aquila pennata*: 29 mai, Zandvliet (A) : 1 ex. **Aigle de Bonelli** *Aquila fasciata*: 11 mars, Décanteurs, Hollogne-sur-Geer (Lg) : 1 ex. 2cy. **Marouette poussin** *Porzana parva*: 2 avril, Décanteurs, Hollogne-sur-Geer (Lg) : 1 f. **Outarde canepetière** *Tetrax tetrax*: 17 juin, Haasrode (VB) : 1 ad. **Guillemot à miroir** *Cepphus grylle*: 26 novembre 1912, Knokke (W): 1 ex. Il s'agit d'un vieux spécimen provenant d'un collectionneur bien connu (Jules Desideratus De Blieck, communication de Justin Jansen). Des doutes subsistent quant à la provenance de cet oiseau. **Petit-duc scops** *Otus scops*: 1 novembre 1929, Stembert (Lg) : 1 ex. ; même remarque que pour l'espèce précédente. De plus, la date de collecte de l'oiseau ne correspond pas aux dates classiques d'arrivée de l'espèce en Europe du Nord-Ouest.

Bergeronnette des Balkans *Motacilla flava feldegg*: 8 mai, Doelpolder Noord, Doel (O) : 1 ex. **Bergeronnette printanière de Béringie** *Motacilla flava plexa/tschutschensis*: 5 septembre 2016, Beerse (A) : 1 juv. Il s'agit d'une jeune Bergeronnette printanière de coloration grise; de plus, le cri typique du taxon de l'Est n'a pas été relevé ; or il est nécessaire pour confirmer une telle identification. **Rousserolle des buissons** *Acrocephalus dumetorum*: 14 septembre 2014, Zele (O) : 1 ad. ; 7 septembre 2016, Bezinkingsputten, Tienen (VB) : 1 ex. 1cy. **Pouillot brun** *Phylloscopus fuscatus*: 2 - 3 novembre, Waasmunster (O) : 1 ex. **Pouillot véloce de Sibérie** *Phylloscopus collybita tristis*: 23 avril, Willebroek, Biezenweiden (A) : 1 ex. **Pouillot ibérique** *Phylloscopus ibericus*: 27 mars - 11 juillet, Saint-Josse-ten-Noode (RBC), 1 ex. ; 1 avril - 16 juin, Fagne Massa, Tenneville (Lx) : 1ex. ; 17 avril, Koksijde (W) : 1 ex. ; 28 juin, Hobokense Polder, Hoboken (A) : 1ex. **Gobemouche nain** *Ficedula parva*: 20 septembre 2016, Nieuwpoort (W) : 1 ex. 1cy. **Mésange à longue queue 'nordique'** *Aegithalos caudatus caudatus*: 15 janvier, Lustin (N) : 1 ex. ; 1 février, Bevere (O) : 1 ex. ; 19 février, Aartselaar (A) : 1 ex. ; 4 - 5 mars, Vieuxville (Lx) : 1ex. ; 7 mars, Verloren Kost, Torhout (W) : 1 ex. ; 31 mars, Brasschaat (A) : 1 ex. ; 2 avril, Antwerpen (A) : 1 ex. ; 8 avril, Ovifat (Lg) : 1 ex. ; 23 décembre, Essen - Wildert (A) : 1 ex. ; 26 décembre, Woluwé-Saint-Pierre (RBC) : 1 ex. ; 27 décembre, Tesselt (VB) : 1 ex. **Sizerin blanchâtre** *Carduelis hornemanni*: 24 novembre, Sint-Denijs-Westrem (O) : 1ex. **Bec-croisé perroquet** *Loxia pytyopsittacus* : 10 janvier, Bertrix (Lx) : 2 ex. ; 27 octobre, Huise (O) : 1 ex. ; 31 octobre, De Panne (W) : 1 m. ; 3 novembre, Zandhoven (A) : 1 ex. **Bruant nain** *Emberiza pusilla*: 21 avril, Kluizendok, Gent (O) : 1ex. ; 7 octobre, Groot Schietveld, Brecht (A) : 1 ex. ; 17 octobre, Zandvliet (A) : 1 ex. ; 21 octobre, Kooigem (W) : 1ex.

CONTACT BRBC

Visitez notre site Internet **www.belgianrbc.be** pour le téléchargement du formulaire d'homologation ou pour toute autre information.

BIBLIOGRAPHIE

Barnagaud, J.-Y. & Caupenne, M. (2015) : Œdicnème criard, Issa N. & Muller Y. coord. 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé. Paris • **Crochet, P.-A., Barthel, P.H., Bauer, H.-G., van den Berg, A.B., Bezzel, E., Collinson, J.M., Dubois, P.J., Fromholtz, J., Helbig, A.J. †, Jiguet, F., Jirle, E., Knox, A.G., Kirwan, G., Lagerqvist, M., Le Maréchal, P., van Loon, A.J., Päckert, M., Parkin, D.T., Pons, J.-M., Raty, L., Roselaar, C.S., Sangster, G., Steinheimer, F.D., Svensson, L., Tyrberg, T., Votier, S.C., Yésou, P.** (2015) : *AERC TAC's taxonomic recommendations: 2015 report.* Available online at http://www.aerc.eu/tac.html. Publié le 15 Juillet 2015 • **Faveyts, W., Elst, J., Vandegehuchte, M. en de leden van het BAHC** (2015) : Zeldzame vogels in België in 2013. 41ste rapport van het Belgisch Avifaunistisch Homologatiecomité. *Natuur.oriolus*. 81(3) : 75-88 • **Faveyts, W., Vanhove, F., Lebrun, R., Elst, J. & the members of the BRBC** (2017) : *Rare Birds in Belgium in 2016*. Belgian Rare Birds Committee (http://www.belgianrbc.be/reports/BRBC_2016_UK.pdf) • **Gedeon, K., Grüneberg, C., Mitschke, A., Sudfeldt, C., Eickhorst, W., Fischer, S., Flade, M., Frick, S., Geiersberger, I., Koop, B., Kramer, M., Krüger, T., Roth, N., Ryslavy, T., Stübing, S., Sudmann, S. R., Steffens, R., Vökler, F. & Witt, K.** (2014) : *Atlas Deutscher Brutvogelarten. Stiftung Vogelmonitoring Deutschland und Dachverband Deutscher Avifaunisten*. Münster • **Gill, F. & Donsker, D. (Eds)** (2018) : *IOC World Bird List (v8.2).* doi : 10.14344/IOC.ML.8.2 • **Holling, M. and the Rare Breeding Birds Panel** (2017) : Rare breeding birds in the UK in 2015. *British Birds,* 12 : 706-754 • **Holt, C. and the Rarities Committee** (2017) : Report on rare birds in Great Britain in 2016. *British Birds,* 110 : 562-631 • **Jacob, J.-P. et les contributeurs-espèces** (2015) : Oiseaux nicheurs en Wallonie en 2013 et 2014. *Aves,* 52 : 45-64 • **Jacob, J.-P. et les contributeurs-espèces** (2016) : Oiseaux nicheurs en Wallonie en 2015. *Aves,* 53 : 29-47 • **Sorbi, S.** (2013) : Découverte de la Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum* en Belgique et suivi d'une tentative de nidification. *Aves*, 50 : 2-8 • **Symens, P. & Ducastel, E.** (2018) : Groene Bijeneter op Groot Schietveld Brecht (A), nieuw voor België. *Natuur.oriolus*, 84(1) : 17-20 • **Wernham, C. V., Toms, M. P., Marchant, J. H., Clark, J. A., Siriwardena, G.M., Baillie, S.R. (eds.)** (2002) : *The Migration Atlas: movements of the birds of Britain and Ireland.* T & AD Poyser. London

RÉFÉRENCES INTERNET

https://www.dutchavifauna.nl/records/0

http://www.chn-france.com/chn.php

https://gon.fr/gon/nidification-de-l-elanion-blanc-elanus-caeruleus-dans-l-avesnois-en-2017/

https://www.dutchavifauna.nl/species/amerikaanse_goudplevier

https://www.natuurpunt.be/nieuws/broeden-er-opnieuw-grote-kruisbekken-de-kalmthoutse-heide-20180413

REMERCIEMENTS

Pour la rédaction de ce rapport, la BRBC tient à remercier Aves-Natagora et Natuurpunt Studie. Nos plus vifs remerciements sont également adressés aux nombreux photographes qui ont accepté de nous livrer leurs photographies d'oiseaux rares, ainsi qu'à chaque observateur ayant permis la collecte des données grâce à l'encodage des observations.

SUMMARY

Rare birds in Belgium in 2017 - Report of the Belgian Rare Birds Committee

This report of the Belgian Rare Birds Committee considers the records of 239 rare birds that have been observed in Belgium, the majority during the year 2017. A total of 165 records have been accepted as Class A and 30 as Class E. Furthermore, 44 records were rejected. Some previous records the analysis of which has not yet been published are also included.

The Belgian list was enriched with three new species: the Black-browed Albatross *Thalassarche melanophris*, the Blue-cheeked Bee-eater *Merops persicus* and the Long-tailed Shrike *Lanius schach*.

Among the other highlights, to be mentioned are the second record of an American Golden Plover *Pluvialis dominica*, the third of a Long-legged Buzzard *Buteo rufinus*, the fourth record for Belgium of a Slender-billed Gull *Larus genei* and the fourth and fifth Belgian records of Pallas's Grasshopper Warbler *Locustella certhiola*. In 2017 there was a record number of observations of the European Storm Petrel *Hydrobates pelagicus* and of the Black-shouldered Kite *Elanus caeruleus*. 2017 was also the second best year for sightings of the Griffon Vulture *Gyps fulvus*.